

**Responsable UE**  
Vincent Albert

**Président de jury**  
Roland Decaudin

**Secrétaire de jury**  
Dominique Mangon

**Contact**  
service.etudiants@saint-  
luc.be  
+32 4 341 81 33

**Bloc 2 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC**  
UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle  
27 crédits • 540 points • 0 heures  
Prérequis : PU100 Atelier Publicité

## Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- Rechercher et confronter plusieurs concepts en relation avec une stratégie de communication englobant différents médias

Au terme du cours de **PUBLICITE ATELIER**, l'étudiant est capable :

- Présenter et argumenter ses choix créatifs et stratégiques en faisant preuve de clarté, d'esprit de synthèse et de conviction
- Gérer les différentes étapes de réalisation du projet avec les différents intervenants éventuels (illustrateur, photographe,...)
- Finaliser le projet à l'aide des outils numériques

Au terme du cours d'**ECRITURE**, l'étudiant est capable de :

- Maîtriser les différentes techniques rédactionnelles utilisées dans le langage publicitaire
- Produire des slogans, baselines, textes rédactionnels créatifs dans son projet publicitaire, dans le respect du produit et de la cible

## Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant annuelle, une évaluation partielle est organisée lors du premier quadrimestre.

### ATELIER DE L'OPTION - PONDÉRATION Q1/Q2

Ce cours fondamental est soumis à une évaluation artistique, cela signifie que la note finale de l'atelier est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les années ne menant pas à un grade, le jury artistique est un jury interne, pour les années menant à un grade (3ème bachelier/ dernière année de master), le jury est externe. Le règlement des jurys artistiques complet se trouve en annexe du règlement des études.

### AUTRE(S) COURS QUE L'ATELIER DE L'OPTION - PONDÉRATION Q1/Q2

La pondération entre les quadrimestres est définie comme suit:

- la note du Q1 compte pour 40%
- la note du Q2 compte pour 60%

**L'unité d'enseignement étant composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours.**

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

## Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des

compétences suivantes:  
C3 C4 C5 C6 C7 C8 C9 de notre référentiel interne.